

**COMPTE RENDU
DE REUNION**

Date : 07/01/2020

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX – Sylvie LARCHEVEQUE - Stéphane LHUISSIER

Absent excusé : Aucun

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 13/01/2020

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 4
---------------------------------	----------------------------------------

ORDRE DU JOUR

1. Maison Nizier
2. DETR 2020
3. Amendes de police 2020
4. Eclairage Public
5. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

1. Maison Nizier

La Commission d'Appel d'offres, associée à la Commission « Maison Nizier », s'est réunie le 19 décembre pour un deuxième examen des plis, après compléments apportés par les entreprises à la suite de la première réunion.

La commission s'est déplacée sur plusieurs chantiers réalisés par les pétitionnaires pour examen de la qualité des travaux réalisés.

Le choix des prestataires arrêté par la commission est le suivant :

- LOT 01, Gros Œuvre / Charpente / Couverture : Entreprise SALVADOR / Tresques
- LOT 02, Cloisons / Doublages / Faux-Plafonds / Menuiseries Intérieures : La Tresquoise d'isolation / Tresques
- LOT 03, Menuiseries Extérieures : Chiaramonte, Tresques
- LOT 04, Revêtements de sols souples : Dock du Lino, Nîmes
- LOT 05, Carrelage / Faiences : lot infructueux
- LOT 06, Serrurerie : Marconnet & Fils / Cornillon
- LOT 07, Peinture : lot infructueux
- LOT 08, Electricité / Courants Faibles : Claude Pontaud / Connaux
- LOT 09, Plomberie / Génie Climatique : Thermique du Midi / Tresques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce choix à l'unanimité. Les deux lots infructueux seront négociés en gré à gré sur devis.

2. DETR 2020 (échéance fin janvier)

Les demandes pour l'année 2020 porteront sur :

- La création d'un Four communal
- La réfection de la place du village
- La création d'un WC public à la Grand' Terre

Des devis seront demandés rapidement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces demandes relatives à la DETR.

3. Amendes de police 2020 (échéance fin février)

Les demandes pour l'année 2020 porteront sur :

- La création de cassis dans le chemin de La Combe de Robin
- La création d'une rampe d'accès le long de l'escalier de la Grand' Terre
- La création de zones de croisement au Chemin du Moulin
- La mise en sécurité de la place du village

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00
		Page : Page 3 sur 4

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces demandes relatives à la DETR.

4. Éclairage public

En 2016, LE PIN a été labellisé « Villages étoilés", par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), pour sa coupure de l'éclairage public une partie de la nuit.

L'ANPCEN est une fédération d'organismes ou d'associations : la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Energie, les Parcs Nationaux de France (PNF) et la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux de France (FNPNRF).

Pour maintenir le label, la charte **exige de nouveaux progrès** au bout de 4 ans de labélisation soit pour la commune de LE PIN avant fin avril 2020.

L'enjeu de la démarche est essentiellement environnemental : économie de ressources naturelles et protection du ciel nocturne (biodiversité notamment). Le maire rappelle néanmoins les enjeux économiques au travers d'un comparatif sur les dépenses d'éclairage public sur la commune :

- Avant coupure : 9 347 € par an
- Après coupure : 3 186 € par an

La coupure de l'éclairage de la nuit représente donc une économie pour la commune de 6.200 € environ.

Un passage en éclairage led (87 ampoules) nous permettra de réduire notre facture à 1000 € environ et de maintenir notre label. L'investissement sera amorti sur deux ans environ (coût d'une ampoule, 50 € environ) si la commune réalise elle-même les travaux. Nous aurons ainsi réduit notre facture initiale de 90 % et contribué un peu plus à la protection de l'environnement.

L'étude du dossier sera poursuivie pour aboutissement en mars.

5. Questions diverses

- Vœux du maire et repas des aînés du 18 janvier

La préparation par le Conseil Municipal aura lieu la veille à 17 heures et le samedi 18 au matin à 9h30.


- Anniversaire

Le 13 février 2020 la commune honorera le 100^{ème} anniversaire de Mme Augusta CHARMASSON, par un déplacement du maire et de représentants de la commune à la maison de retraite de résidence de Mme Charmasson.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 4 sur 4

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Sylvie LARCHEVEQUE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	